



# Monaco

---

## Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2011-2013) -

**Nom du point focal:** Tony Varo  
**Organisation:** Monaco - government  
**Titre / Position:**  
**Adresse e-mail:** tvaro@gouv.mc  
**Téléphone:**  
**Fax:**

---

**Période couverte par le rapport:** 2011-2013  
**Rapport d'évaluation:**  
**Dernière mise à jour le:** 15 March 2013  
**Date d'impression:** 15 March 2013  
**Reporting langue:** Français

---

An HFA Monitor update published by PreventionWeb  
<http://www.preventionweb.net/english/countries/europe/mco/>



## Section 2: Objectifs stratégiques

---

### Objectif stratégique Domaine 1

*Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable*

Déclaration d'objectif stratégique:

La prévention des risques est actuellement axée dans le domaine de l'aménagement du territoire (urbanisme) sur le risque identifié (tsunami).

Dans le domaine de l'international, les différents projets visent à aider à la mise en place d'une politique de prévention des risques au niveau national :

- Au Niger, Burkina Faso et en Mauritanie, la Principauté apporte son soutien aux services locaux de Sécurité Civile par des dons et l'achat de matériels d'intervention pour faire face aux risques locaux.

- A travers la Commission Océanographique Intergouvernementale (C.O.I.) de l'Unesco, la Principauté participe au financement de deux projets de formation du GLOSS (Global Sea Observing System) pour le CARAIBE EWS (Système d'alerte des tsunamis et autres systèmes d'alerte des risques côtiers dans la Caraïbe et les régions adjacentes).

### Objectif stratégique Domaine 2

*Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas*

Déclaration d'objectif stratégique:

Participation de la Principauté dans des domaines de réduction des risques de catastrophe (tsunami).

### Objectif stratégique Domaine 3

*Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement*

Déclaration d'objectif stratégique:

/

## Section 3: Priorité d'action 1

*Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.*

---

### Priorité d'action 1: Indicateur 1

*Une politique nationale et un cadre d'action légale de réduction du risque existent avec des responsabilités décentralisées et des capacités à différents niveaux.*

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

### Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? -- Téléchargement en cours --

<b>Plan national de développement</b>	Non
<b>Stratégies sectorielles et plans</b>	Oui
<b>Stratégies et politiques en matière de changement climatique</b>	Non
<b>Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté</b>	Non
<b>Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)</b>	Non
<b>Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence</b>	Non

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? -- Téléchargement en cours --

## Description:

Engagements institutionnels atteints mais d'ordres généraux et substantiels :

- création d'une plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes en 2009 ;
- un dispositif législatif et réglementaire : Loi de 2003 relative à l'organisation de la Sécurité Civile ;
- création d'un observatoire de la Sécurité dans les établissements recevant des scolaires ;
- élaboration de plans de secours nationaux pour faire face aux risques identifiés.

## Contexte & Contraintes:

/

## Priorité d'action 1: Indicateur 2

*Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction du risque à tous les niveaux administratifs*

### Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

## Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	Réduction / prévention des risques (%)	Interventions et opérations de reconstruction (%)
Budget national	0	0
Budget décentralisé / infranational	0	0

**Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)**

0

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 1: Indicateur 3

*La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

### Questions clés et moyens de vérification

Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systematiques en matière de réduction des risques de catastrophe?  
Non

**Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)**

Non

**Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction du risque de catastrophe**

Non

**Estimation du pourcentage des budgets locaux alloué à la réduction des risques de catastrophe**

0

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 1: Indicateur 4

*Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction du risque fonctionne*

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

### Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale?

Oui

<b>Membres de la société civile (les dénombrer)</b>	1
<b>Institutions nationales de planification et de financement (les dénombrer)</b>	0
<b>Organismes sectoriels (les dénombrer)</b>	3
<b>Secteur privé (les dénombrer)</b>	0
<b>Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)</b>	0
<b>Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)</b>	0
<b>Autres (veuillez préciser)</b>	

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

<b>Cabinet du premier ministre/président</b>	Non
<b>Unité de planification et/ou de coordination centralisée</b>	Non
<b>Département de la protection civile</b>	Non
<b>Ministère de la planification environnementale</b>	Non
<b>Ministère des finances</b>	Non

## **Autres (veuillez préciser)**

### **Description:**

La plateforme nationale monégasque est constituée autour du point HFA. Elle comprend des membres de la sous-commission spécialisée dans le domaine des risques naturels et technologiques ainsi que des représentants de trois ministères (les Relations Extérieures, l'Urbanisme et la Construction et celui de l'Intérieur).

### **Contexte & Contraintes:**

/

## Section 4: Priorité d'action 2

*Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce*

---

### Priorité d'action 2: Indicateur 1

*L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.*

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

### Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Non

<b>Evaluation multirisques</b>	Non
<b>% d'écoles et d'hôpitaux évalués</b>	0
<b>Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)</b>	0
<b>Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.</b>	Non
<b>Standards nationaux pour l'évaluation des multi risques</b>	Non
<b>Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)</b>	Non
<b>Format uniformisé pour l'évaluation des risques</b>	Non
<b>Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur</b>	Non
<b>Les risques futurs/probables sont-ils évalués?</b>	Non
<b>Veillez énumérer les secteurs ayant déjà</b>	/

**utilisé des évaluations des risques de catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.**

#### Description:

Une Commission Technique regroupant les différents services de l'Etat a été créée pour la prévention des risques naturels et technologiques. Elle participe notamment à l'inventaire des aléas naturels qui menaceraient la Principauté en vue d'évaluer leurs impacts pour en dégager les vulnérabilités.

#### Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 2: Indicateur 2

*Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

### Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Oui

**Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.**

Non

**Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances, de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et des systèmes d'information)**

Oui

**Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales**

Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 2: Indicateur 3

*Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.*

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

### Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Oui

<b>Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement</b>	Oui
<b>Préparation au niveau local</b>	Oui
<b>Systèmes et protocoles de communication utilisés et mis en application</b>	Non
<b>Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces</b>	Oui

Description:

La surveillance des aléas relève des services gouvernementaux. Pour assurer cette surveillance, il existe des structures et des systèmes de mesures (sismographes et d'un marégraphes) sur le territoire.

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 2: Indicateur 4

*L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction du risque.*

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

### Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

<b>Mise en place et maintien d'un suivi des aléas au niveau régional</b>	Non
<b>Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional</b>	Oui
<b>Alerte rapide régionale ou infrarégionale</b>	Oui
<b>Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations</b>	Non
<b>Définition de stratégies et de cadres d'action régionaux et infrarégionaux, et affectation de ressources à ceux-ci</b>	Non

### Description:

La Principauté a participé au programme de l'UNESCO pour la définition et la mise en place d'une alerte précoce en Méditerranée contre le risque de tsunami. Depuis, 2011 le Corps des sapeurs-pompiers est intégré dans le système d'alerte tsunami de l'atlantique Nord Est Méditerranée. Par ailleurs, certains risques identifiés et nouveaux doivent faire l'objet d'une étude plus précise afin d'évaluer leurs impacts. Les conséquences perceptibles du changement climatique portent actuellement sur l'élévation de la température avec une augmentation du niveau de la mer.

### Contexte & Contraintes:

NA

# Section 5: Priorité d'action 3

*Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux*

---

## Priorité d'action 3: Indicateur 1

*Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)*

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

### Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Oui

<b>Diffusion proactive de l'information</b>	Oui
<b>Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)</b>	Non
<b>Fourniture d'information avec consignes proactives de gestion des risques de catastrophe</b>	Non

Description:

Le site internet gouvernemental du Corps des sapeurs-pompiers de Monaco apporte les informations accessibles à tous (domaine risques naturels et technologiques) en proposant les comportements les plus appropriés ([www.pompiers.gouv.mc](http://www.pompiers.gouv.mc)).

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 3: Indicateur 2

*Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction du risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.*

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

### Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? Oui

<b>À l'école primaire</b>	Oui
<b>Au secondaire</b>	Non
<b>À l'université</b>	Non
<b>Dans l'enseignement professionnel</b>	Non

### Description:

Chaque établissement recevant des scolaires fait l'objet d'un plan spécifique de mise en sécurité (PPMS) face aux risques majeurs, prenant en compte notamment le risque sismique. Une organisation interne de gestion de crise par établissement est réalisée et testée lors d'exercices périodiques. Ces derniers font l'objet d'une obligation réglementaire depuis août 2010.

Un groupe mixte composé de représentants de la Direction de l'Education Nationale et des sapeurs-pompiers assure la formation des enseignants dans le domaine des risques naturels.

Les programmes de formation suivent les programmes fixés par la France et traitent, de manière générale, les différents aléas et les consignes à respecter.

### Contexte & Contraintes:

/

## Priorité d'action 3: Indicateur 3

*Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de coût sont en place, et renforcés.*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

### Questions clés et moyens de vérification

La réduction du risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national pour la recherche appliquée? Non

<b>Recherche sur les programmes et les projets</b>	Non
<b>Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées</b>	Non
<b>Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes</b>	Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 3: Indicateur 4

*Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales*

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

## Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Oui

<b>Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques</b>	Oui
<b>Formation du gouvernement local</b>	Non
<b>Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)</b>	Oui
<b>Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)</b>	Non
<b>Consignes de réduction des risques</b>	Non
<b>Accessibilité de l'information sur la réduction du risque de catastrophes au niveau des communautés</b>	Non

### Description:

L'Etat assure l'information sur les risques majeurs par la diffusion de plaquettes d'information rappelant les comportements appropriés. Cette information est relayée par :

- le Centre de Presse de la Principauté (canal local) qui assure la diffusion de reportages ;
- le site internet du gouvernement.

### Contexte & Contraintes:

/

## Section 6: Priorité d'action 4

*Réduire les facteurs de risque sous-jacent*

---

### Priorité d'action 4: Indicateur 1

*La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et plans d'environnement incluant la planification et la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.*

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

### Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes. Non

<b>Législation pour la protection des espaces</b>	Non
<b>Paiements pour les services des écosystèmes</b>	Non
<b>Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)</b>	Non
<b>Evaluation des impacts environnementaux</b>	Non
<b>Projets et Programmes sur le changement climatique</b>	Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 4: Indicateur 2

*Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

### Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Non

<b>Assurances pour les cultures et les propriétés</b>	Non
<b>Plans de garantie de l'emploi intérimaire</b>	Non
<b>Transferts d'argent sous réserve ou non</b>	Non
<b>Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)</b>	Non
<b>Micro assurances</b>	Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 4: Indicateur 3

*Economic and productive sectorial policies and plans have been implemented to reduce the vulnerability of economic activities*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

## Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction du risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Non

**Systèmes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction du risque de catastrophes**

Non

**Veillez fournir des exemples spécifiques (infrastructures publiques, transports et communication, ressources économiques et facteurs de production**

**Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.**

Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 4: Indicateur 4

*La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

## Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Non

**Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables**

Non

**Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains**

Non

<b>Formation des maçons aux technologies de construction sûres</b>	Non
<b>Octroi de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu</b>	Non
<b>Intégration du risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé</b>	Non
<b>Réglementation de la délivrance des titres de propriété</b>	Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 4: Indicateur 5

*La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

### Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Non

<b>% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes</b>	0
<b>Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et de relèvement</b>	Non
<b>Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe</b>	Non

**Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe** Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## **Priorité d'action 4: Indicateur 6**

*Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

### **Questions clés et moyens de vérification**

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Non

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? Non

<b>Impact des risques de catastrophes prenant en compte l'environnement</b>	Non
---	-----

<b>Par les autorités et institutions nationales et infranationales</b>	Non
--	-----

<b>Par les acteurs internationaux du développement</b>	Non
--	-----

Description:

NA

## Contexte & Contraintes:

NA

## Section 7: Priorité d'action 5

*Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent*

### Priorité d'action 5: Indicateur 1

*De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion du risque ont été mis en place dans une perspective de réduction du risque.*

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

#### Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Non

<b>La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques</b>	Non
--	-----

<b>Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public</b>	Non
---	-----

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour rendre les écoles et les établissements de santé sûrs en cas de catastrophe? Oui

<b>Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux</b>	Non
---	-----

<b>Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux</b>	Oui
--	-----

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Non

<b>Des scénarios de risques potentiels sont développés en prenant en compte les projections de changement climatique</b>	Non
--	-----

<b>Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de</b>	Non
---	-----

## risques futurs

### Description:

Les établissements scolaires font l'objet d'une attention particulière dans le domaine des risques majeurs. Ainsi depuis 1996, le gouvernement a mis en place une culture des risques qui se concrétise par la formation des enseignants et l'élaboration de plans de sauvegardes internes.

### Contexte & Contraintes:

/

## Priorité d'action 5: Indicateur 2

*Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.*

### Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

## Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour faire face à une catastrophe? Oui

<b>Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes</b>	Oui
<b>Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base</b>	Non
<b>Centres opérationnels et de communication</b>	Oui
<b>Groupes de recherches et de secours</b>	Oui
<b>Stocks de matériels de secours</b>	Oui
<b>Abris</b>	Non
<b>Installations médicales sûres</b>	Oui
<b>Prise en compte de la spécificité des</b>	Oui

## personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence

**Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention.**

Non

### Description:

La Principauté a élaboré un plan d'organisation des secours en cas d'évènement majeur (Plan ORMOSE / ORganisation MOnégasque des SEcours). Ce plan a pour objectif de mobiliser l'ensemble des services de l'Etat autour du Minsitre d'Etat et du gouvernement afin de faire face à une situation de catastrophe  
D'autres plans spécialisés complètent cette organisation.  
Les sapeurs-pompiers assurent une veille permanente (24h/24).

### Contexte & Contraintes:

/

## Priorité d'action 5: Indicateur 3

*Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer une réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.*

### Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

## Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures? Non

**Fonds nationaux de prévoyance et pour les catastrophes**

Non

**La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes**

Non

**Dispositifs d'assurance et de réassurance**

Non

**Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux**

Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Priorité d'action 5: Indicateur 4

*Des procédures pour l'échange d'informations durant les aléas sont en place pour effectuer des analyses post-catastrophes*

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

### Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Non

<b>Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes</b>	Non
<b>Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe</b>	Non
<b>Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe</b>	Non
<b>Ressources humaines identifiées et formées</b>	Non

Description:

NA

Contexte & Contraintes:

NA

## Section 8: Facteurs de progrès

---

### **a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction du risque et de développement**

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Actuellement seul le risque sismique a fait l'objet de nombreuses études afin de caractériser au mieux l'aléa local.

Les résultats de ces études et l'évolution des connaissances scientifiques ont permis de renforcer les mesures techniques dans la construction parasismique.

Par ailleurs, une analyse des risques (naturels, technologiques, transports, bâtimentaire, etc.) est en cours de rédaction.

### **b) La prise en compte de la question du " genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée**

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ? : Non

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

La création d'une plate-forme nationale de réduction des risques marque la volonté du gouvernement.

### **c) Les capacités pour la réduction du risque sont identifiées et renforcées**

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les agences, institutions et administrations désignées comme responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Oui

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citoyens sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Le risque sismique est réglementé depuis 1966.

### **d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction du risque et les activités de reconstruction**

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Non

Des mesures de protection sociale / mécanismes de sécurité appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Au regard des caractéristiques territoriales de la Principauté de Monaco, il n'existe aucune distinction socio-économique dans la prévention des risques de catastrophe.

## **e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux**

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Are there identified means and sources to convey local and community experience or traditional knowledge in disaster risk reduction?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

/

## **Facteurs contextuels de progrès**

Niveau de confiance:

Absence ou peu de confiance: peu de reconnaissance du problème dans les politiques ou les pratiques et quand elle existe, rien n'est fait pour y répondre

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

/

# Section 9: Perspective Future

---

## Perspective Future Domaine 1

*Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable*

Défis globaux:

Dans ce domaine, les principaux défis à relever sont :

- disposer d'un mécanisme d'évaluation des risques intersectoriels et multi-disciplinaires ;
- favoriser une culture du risque dans la politique d'urbanisme et de construction, tout en garantissant une politique de développement durable ;
- poursuivre et démultiplier l'information du public dans le domaine de la connaissance des risques et des comportements appropriés.

Déclarations sur les perspectives futures:

/

## Perspective Future Domaine 2

*Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas*

Défis globaux:

Dans ce domaine, les principaux défis à relever sont :

- améliorer la connaissance des risques identifiés ;
- mettre en place une méthodologie d'évaluation des impacts et des vulnérabilités ;
- développer la culture du risque à plus grande échelle.

Déclarations sur les perspectives futures:

/

## Perspective Future Domaine 3

*Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement*

Défis globaux:

Dans ce domaine, les principaux défis à relever sont :

- généraliser la mise en place de systèmes d'alerte précoce dès que l'aléas le permet ;
- poursuivre l'élaboration des plans de secours et la préparation de l'Etat à la gestion de crise.

Déclarations sur les perspectives futures:

/

## **Perspective Future Domaine 4**

*La résolution 66/199 de l'Assemblée générale des Nations unies a demandé le développement d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes. Une première esquisse devrait être présentée à l'occasion de la prochaine Plate-forme mondiale en 2013, et un projet devrait être finalisé vers la fin 2014 afin de pouvoir être discuté et adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2015.*

**Veillez indiquer ce qui constitue selon vous l'élément le plus important à prendre en compte dans le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2025).:**

En règle générale, il conviendrait :

- d'intégrer la réduction des risques de catastrophes dans la planification socioéconomique ;
- de l'adopter comme une composante essentielle des stratégies et des programmes de réduction de la pauvreté

## Section 10: Intervenants

---

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type	Point focal
Corps des sapeurs-pompiers de Monaco	Gov	Lieutenant-colonel Tony VARO